



Ah ce sacré protocole !!!

Territoriaux
Fleury les Aubrais



Vous êtes nombreux à nous avoir demandé pourquoi la CGT ne figurait pas sur la photo.

Lundi 4 février 2019, en salle du conseil de la mairie, a été signé un protocole d'accord sur les droits syndicaux entre Marie-Agnès Linguet, maire de la ville de Fleury-les-Aubrais et les organisations syndicales .

Ce protocole ne s'est pas fait sans douleur.

La CGT a été la seule à se battre pour éviter de signer la première ébauche qui entravait **la liberté d'expression, la liberté syndicale et rendait plus lourdes les démarches** pour vous permettre de venir nous rencontrer et donc de vous défendre.

Il nous semble donc logique de ne pas être sur une photo d'accords arrachés par la lutte et non par courtoisie.

Il est important de préciser que grâce à vos votes pour la CGT aux dernières élections (70% des suffrages exprimés) le pire a été évité.

Car les deux autres syndicats étaient prêts à signer les yeux fermés, le premier accord.

On vous remercie de nouveau pour votre confiance et votre vote.

Fraternellement

